



Institut  
universitaire  
européen



Commission  
européenne  
EuropeAid  
Cooperation Office

Financé par la Commission européenne - Programme MEDA

**Projet de coopération sur les questions liées  
à l'intégration sociale des immigrés,  
à la migration et à la circulation des personnes**



Robert Schuman Centre  
for advanced studies

**Abdelkader Latreche**

***Les caractéristiques de la population active  
des immigrés originaires d'Afrique du Nord  
et du Moyen Orient à travers le monde***

Notes d'analyse et de synthèse 2006/02 - Module démographique et économique  
© 2006 Institut universitaire européen, RSCAS. Tous droits réservés.

Toute utilisation, diffusion ou reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans l'accord préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies est interdite. S'agissant d'une publication mise en réseau, la reproduction d'une unique copie sur un ordinateur et un seul tirage sur papier sont autorisés à des fins non lucratives d'enseignement ou pour usage personnel. Toute citation doit faire mention de la source.  
Pour toute demande d'autorisation ou information, veuillez contacter <forinfo@iue.it>

**CARIM**  
**Consortium euro-méditerranéen pour**  
**la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse - module Démographique et économique**  
**CARIM-AS 2006/02**

Abdelkader Latreche  
CARIM, RSCAS, IUE

**Les caractéristiques de la population active des immigrés originaires**  
**d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à travers le monde**

La population active d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (ANMO) d'aujourd'hui se caractérise par la diversification des profils professionnels des migrants. Partout, en effet, ceux-ci se sont profondément transformés, aux figures classiques de l'immigration, formées d'ouvriers et de travailleurs non-qualifiés, sont venus s'ajouter de nouveaux types de migrants, formés de personnes appartenant aux professions libérales, scientifiques, intellectuelles et intermédiaires. Il s'agit dans la plupart du temps d'entrepreneurs, de personnes qualifiées telles que les médecins, professeurs, ingénieurs, techniciens et de personnes exerçant des fonctions intermédiaires dans les secteurs de la santé et de l'enseignement. Cette nouvelle composition fait apparaître les nouveaux traits de l'immigration originaire de l'ANMO et de sa place dans le marché international du travail, plus particulièrement, celle des personnes qualifiées, exemple des immigrants issus de cette région dans l'ensemble des pays de l'OCDE<sup>1</sup>. Ces mutations ne signifient pas pour autant que l'immigration sélectionne aujourd'hui exclusivement des personnes diplômés ou qualifiées. Au contraire, la migration continue toujours de recruter des personnes sans qualification, cas des travailleurs dans l'agriculture, le bâtiment et les services.

La présente note analysera les nouvelles caractéristiques de la population active<sup>2</sup> immigrée d'Afrique du Nord et du Moyen Orient par une approche comparative entre les différents pays de destination<sup>3</sup> des migrants, en tentant de :

---

<sup>1</sup> Voir les données de l'OCDE, avril 2005 : <http://www.oecd.org/dataoecd/18/27/34792444.xls>,

<sup>2</sup> Cette note résulte d'un ajustement des catégories utilisées par les différents instituts statistiques des pays d'accueil à la nomenclature du Bureau International du Travail. Cet ajustement a été rendu possible en combinant la nomenclature du Bureau International du Travail avec les classifications nationales dans leur niveau le plus fin. Afin de reproduire avec fidélité les situations nationales, nous avons dû recourir au niveau le plus agrégé de la classification du Bureau International du Travail.

- 1) Faire ressortir le poids de la population active parmi les populations immigrées originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient ,
- 2) Rendre compte de la composition de la population active des personnes originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à travers le monde,
- 3) Identifier les secteurs de recrutement des travailleurs migrants selon leur origine nationale,
- 4) Répertorier les secteurs de recrutement des travailleurs migrants selon le pays de d'origine et de destination, particulièrement ceux des personnes qualifiées et hautement qualifiées.

## **Le poids de la population active**

A travers le monde séjournent aujourd'hui plus de 6 millions<sup>4</sup> de migrants originaires d'un pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Cette immigration, née de conditions historiques et de réalités sociodémographiques multiples, se compose de différentes vagues migratoires. Chaque vague migratoire ayant sélectionné surtout des personnes en âge d'activité, les populations immigrées originaires d'Afrique du nord et du Moyen Orient sont dominées aujourd'hui par le poids des personnes actives. En effet, les actifs forment la majorité des populations, indépendamment du pays de destination ou d'origine des migrants. Ces actifs, dont l'importance varie selon la population d'origine et le pays de destination, forment deux groupes qui se distinguent par le poids des actifs (Tableau n°1).

- 1 Groupe n°1 : populations formés quasi totalement d'actifs : il s'agit de populations dont les actifs constituent entre 75% et 95% de l'ensemble de la population ;
- 2 Groupe n °2 : populations majoritairement actifs: il s'agit de populations dont la présence des actifs varie entre 55% et 74% de l'ensemble de la population ;

---

<sup>3</sup>Cet article s'appuie sur les données de l'emploi concernant l'Allemagne, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Jordanie et la Tunisie.

<sup>4</sup> Cette estimation s'appuie sur les statistiques des pays de destinations pour lesquels nous disposons de données sur la présence des populations immigrées. Ces statistiques prennent en compte les personnes nées à l'étranger et inscrites sous la nationalité de leur pays d'origine, auxquelles peuvent s'ajouter, selon les pays, les personnes naturalisées, soit nées à l'étranger, soit nées dans le pays de parents étrangers.

**Tableau n°1 : Proportion de personnes d'âge actif (15-64 ans) parmi les immigrés d'Afrique du Nord et du Moyen Orient selon le pays de résidence et la nationalité**

Nationalité Pays de résidence	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	T Palestinien	Syrie	Tunisie	Turquie
Allemagne (2004)	82	80	79	81	62	75	--	65	85	68
Australie (2001)	-	71	81	83	88	-	69	86	-	88
Belgique (2003)	74	81	74	-	78	77	-	80	87	77
Canada (2001)	78	75	81	79	86	83	80	80	90	75
Espagne (2004)	86	84	83	83	79	78	-	78	85	91
Etats-Unis (2000)	84	82	87	89	86	90	-	81	84	78
France (1999)*	70	67	78	77	77	68	70	71	66	66
Pays-Bas (2004)**	69	63	71	65	64	64	-	65	69	69

\* Ces données concernent les personnes âgées de 18 et plus nées à l'étranger. Il s'agit à la fois des personnes qui gardent toujours leurs nationalité d'origine ou qui ont acquis la nationalité française.

\*\* Ces données concernent les personnes d'origine étrangères qu'ils soient de première génération de migrant, de deuxième génération ou ceux ayant au moins un parent étranger.

Pour l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, la France et la Hollande l'âge minimum d'activité est de 15 ans.

Pour l'Espagne et les Etats-Unis l'âge minimum d'activité est de 16 ans.

Sources : Ces données proviennent des instituts statistiques d'Allemagne (2001), Australie (2001), Belgique (2003), Canada (2001), Espagne (observatoire de l'immigration) (2001), Etats-Unis (200), France (1999) et Pays-Bas (2004).

La composition du groupe n°1, où les actifs sont surreprésentés dans les populations immigrées, montre que les migrations de travailleurs ne sont le fait d'aucun pays d'origine ou de destination précis. Au contraire, des courants migratoires formés dans des circonstances différentes, enregistrent une même proportion très élevée de personnes actives.

La prépondérance de la population active au sein de la population immigrée, quel que soit le pays d'origine, s'explique par des facteurs comme l'ancienneté des courants migratoires, mais aussi par les modes de constitution des flux migratoires et leur composition. En effet, la population active constitue, dans certains exemples, presque totalement la population immigrée.

A cet égard l'exemple du Canada, nouvelle destination des migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, est intéressant. Les nouveaux arrivants représentent entre 75% et 90% de l'ensemble des populations (Tableau n°2); il s'agit souvent d'hommes, avec ces toutes dernières années de plus en plus de femmes, en âge d'activité et célibataires (Annexe n°1).

**Tableau n°2 : Répartition proportionnelle des immigrés d'Afrique du Nord et du Moyen Orient au Canada selon les périodes d'immigration et le pays de naissance, 2001**

Pays de naissance	Périodes d'immigration			
	Avant 1961	1961-1980	1981-2001	Total
Algérie	1,96	8,53	89,48	100
Egypte	3,17	43,84	52,97	100
Israël	6,28	33,76	59,99	100
Jordanie	0,51	17,93	81,76	100
Liban	2,77	23,89	73,32	100
Maroc	3,16	35,54	61,27	100
Palestine	2,93	30,86	66,12	100
Syrie	0,64	25,16	74,11	100
Tunisie	3,56	28,35	67,99	100
Turquie	3,99	27,46	68,55	100

Source: Statistiques Canada, Recensement de la population, 2001, Tabulations spéciales Carim.

Aux Etats-Unis<sup>5</sup>, où l'immigration d'Afrique du Nord et du Moyen Orient est plus ancienne qu'au Canada, la population active est tout aussi fortement représentée. Les personnes d'âge actif (16 ans et plus) forment entre 78% et 90% de la population totale selon les pays d'origine.

Ce poids des actifs s'explique également par le poids des nouveaux arrivants parmi les populations immigrés résidentes aux Etats Unis. Aux Etats-Unis, les populations en provenance d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont en effet majoritairement formées d'immigrés arrivés ces deux dernières décennies (Tableau n°3). Ces flux formés majoritairement de travailleurs migrants enregistrent également une féminisation continue.

**Tableau n°3 : Répartition proportionnelle des personnes nées à l'étranger originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient aux Etats-Unis selon les périodes d'immigration et le pays de naissance, 2000.**

Pays d'origine	Périodes d'immigration		
	avant 1980	1980-2000	Total
Algérie	23,53	76,57	100
Egypte	33,18	66,82	100
Israël	36,46	63,55	100
Jordanie	30,90	69,08	100
Liban	36,47	63,53	100
Maroc	23,51	76,48	100
Syrie	29,11	70,89	100
Tunisie	34,83	65,16	100
Turquie	31,20	68,80	100

Ce tableau inclut uniquement la population née à l'étranger ; les personnes nées dans un des pays MENA qui ont un parent citoyen des Etats-Unis sont considérés comme natives et ne sont pas inclus dans ce tableau.

Source : U.S. Census Bureau, Census 2000 Tableaux Spécifiques (STP-159)

En Europe, plus particulièrement en Allemagne, Belgique, Espagne et Pays-Bas, les courants migratoires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient sont dans leur majorité formés de personnes d'âge actif, cela concerne à la fois les anciens et nouveaux courants migratoires. L'immigration marocaine, assez ancienne en Allemagne et en Espagne, présente les mêmes proportions d'actifs que d'autres courants récemment installés dans ces deux pays tel que l'immigration jordanienne, égyptienne et algérienne. Cette structure, qui rend compte de l'importance des actifs, trouve ces justifications dans l'importance des travailleurs parmi les nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux qui ont quitté leur pays d'origine. Ainsi en Allemagne, en 2002<sup>6</sup>, la population marocaine se composait de plus de 62% de personnes arrivées ces 15 dernières années. En Espagne, en 2004, cette proportion atteignait 73%<sup>7</sup> pour les personnes arrivées depuis 1991. En revanche, pour les populations algérienne, égyptienne, jordanienne et Tunisienne, dont la migration est un phénomène assez récent en Allemagne et en Espagne, on constate aussi une surreprésentation des personnes en âge d'activité. Ce sont des populations formées essentiellement de «nouveaux arrivants », comme c'est le cas en Espagne (Annexe n°2). Aux Pays-Bas<sup>8</sup>, le poids de la population active dans l'ensemble des courants d'Afrique du Nord et du Moyen Orient s'explique également par la place des « nouveaux arrivants » dans chaque population immigrée (Annexe n°3).

<sup>5</sup> Aux Etats-Unis, on mesure l'immigration à partir du poids des personnes nées à l'étranger. Il s'agit de personnes nées à l'étranger, quel que soit leur citoyenneté

<sup>6</sup> Source: Registre Central des Etrangers.

<sup>7</sup> Source : Recensement de la population, 2001

<sup>8</sup> Pour cette étude nous ne disposons pas pour les Pays-Bas des profils professionnels des étrangers naturalisés et de leur poids au sein de la population immigrée.

L'Australie, destination éloignée de l'immigration d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, fait également apparaître une proportion très forte de personnes actives dans l'ensemble des courants migratoires, à l'exception des courants libanais, syrien et turc.

L'Australie, qui n'est pas une destination privilégiée de l'immigration en provenance d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, accueille annuellement un nombre limité d'immigrants originaires de cette région. Il s'agit souvent de travailleurs qui répondent aux besoins de l'économie australienne en main d'œuvre immigrée. Cette politique d'immigration en sélectionnant exclusivement des travailleurs migrants ne fait que renforcer le poids des travailleurs migrants parmi les populations expatriées.

La composition du groupe n°2, où les actifs sont fortement représentés dans les populations immigrées, concerne à la fois différents pays d'origine et pays de destination des migrants. Ce sont là aussi des populations immigrées de diverses origines et formés dans des conditions historiques différentes qui partagent la même structure de la population active. Il s'agit souvent de populations anciennement installées dans les pays d'immigration, particulièrement en Europe, marquées par le poids de l'immigration familiale.

En France, où la présence des personnes originaires d'Afrique du Nord remonte au début du 19<sup>e</sup> siècle, les populations issues de l'immigration associent des personnes appartenant à différentes vagues migratoires, même les plus anciennes (Annexe n°4). Elles se composent à la fois des migrants économiques de la période post-coloniale et de l'immigration familiale. Cette dernière immigration, dont l'importance varie selon le pays d'origine (Annexes n°5), a transformée ces dernières décennies la composition des populations immigrées particulièrement le poids des actifs. Le poids des personnes arrivées dans le cadre du regroupement familial, particulièrement les enfants a, d'une part, introduit un « équilibre démographique » entre les groupes de populations qui composent chaque courant. Il a, d'autre part, atténué le poids des actifs. Les populations immigrées se composent désormais de familles d'immigrés et non plus de ménage à une seule personne (travailleur immigré) vivant seul. Cela concerne l'ensemble des pays de destination qui ont connu des arrivées des membres des familles de migrants après l'arrêt de l'immigration économique en 1973, tels que l'Allemagne et les Pays-Bas. Cet équilibre peut en revanche disparaître sous l'effet des différentes formes d'acquisitions de la nationalité du pays d'accueil, aux enfants nés dans le pays d'immigration ou arrivés très jeunes dans le cadre du regroupement familial.

## Les emplois occupés par les migrants d'Afrique et du Moyen Orient : Amorce d'une transformation

Aujourd'hui, les immigrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à travers le monde occupent des emplois dans un ensemble de professions à compétences et qualifications diverses. (Tableau n°4).

**Tableau n°4: Distribution de la population active occupée originaire d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à l'étranger\* selon la profession**

Profession	effectifs	%
Membres de l'exécutif et des corps législatifs <sup>9</sup> ,	247919	10,8%
Professions intellectuelles et scientifiques	79638	3,5%
Professions intermédiaires	171176	7,5%
Employés de type administratif	209477	9,2%
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	371110	16,2%
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	94448	4,1%
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	487964	21,3%
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	227537	10,0%
Ouvriers et employés non qualifiés	396001	17,3%
Forces armées	651	0,0%
<b>Total</b>	<b>2379140</b>	<b>100,0%</b>

\*Migrants originaires des seuls pays du sud et de l'est de la méditerranée pour lesquels la distribution par profession est fournie par la statistique du pays de résidence.

Sources : Ces données proviennent des instituts statistiques d'Allemagne (2001), Canada (2001), Espagne (2001), Etats-Unis (200), France (1999), Grande-Bretagne (2002), Jordanie (2003 et Tunisie (2004).

En haut de l'échelle se trouvent les spécialistes, les professions intellectuelles, les chefs d'entreprises suivis des personnes occupant des emplois intermédiaires s'activant de plus en plus dans les domaines de l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et l'entreprenariat.

Tout laisse à croire que la mondialisation et les transformations du marché du travail se sont accompagnées par la naissance d'une main d'œuvre globalisée, mobile et de plus en plus qualifiée.

Cette migration qui connaît une croissance continue trouve ces justifications à la fois dans la multiplication des demandes sectorielles ou les « pénuries » de main d'œuvre qualifiée ou semi qualifiée dans les pays de destination des migrants, l'échec des perspectives d'insertion professionnelles des jeunes diplômés et la recherche d'une meilleure rémunération pour les personnes qualifiées et hautement qualifiées originaires des pays du Sud. Ce mouvement bénéficie également de l'activation des réseaux transnationaux entre migrants et non-migrants et de l'intérêt que portent les agences

<sup>9</sup> Selon la classification du bureau internationale du travail cette catégorie regroupe: les membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, chefs traditionnels et chefs de village, dirigeants et cadres supérieurs d'organisations spécialisées, directeurs de société, directeurs, cadres de direction, production et opérations, autres cadres de direction, dirigeants et gérants, dirigeants et gérants

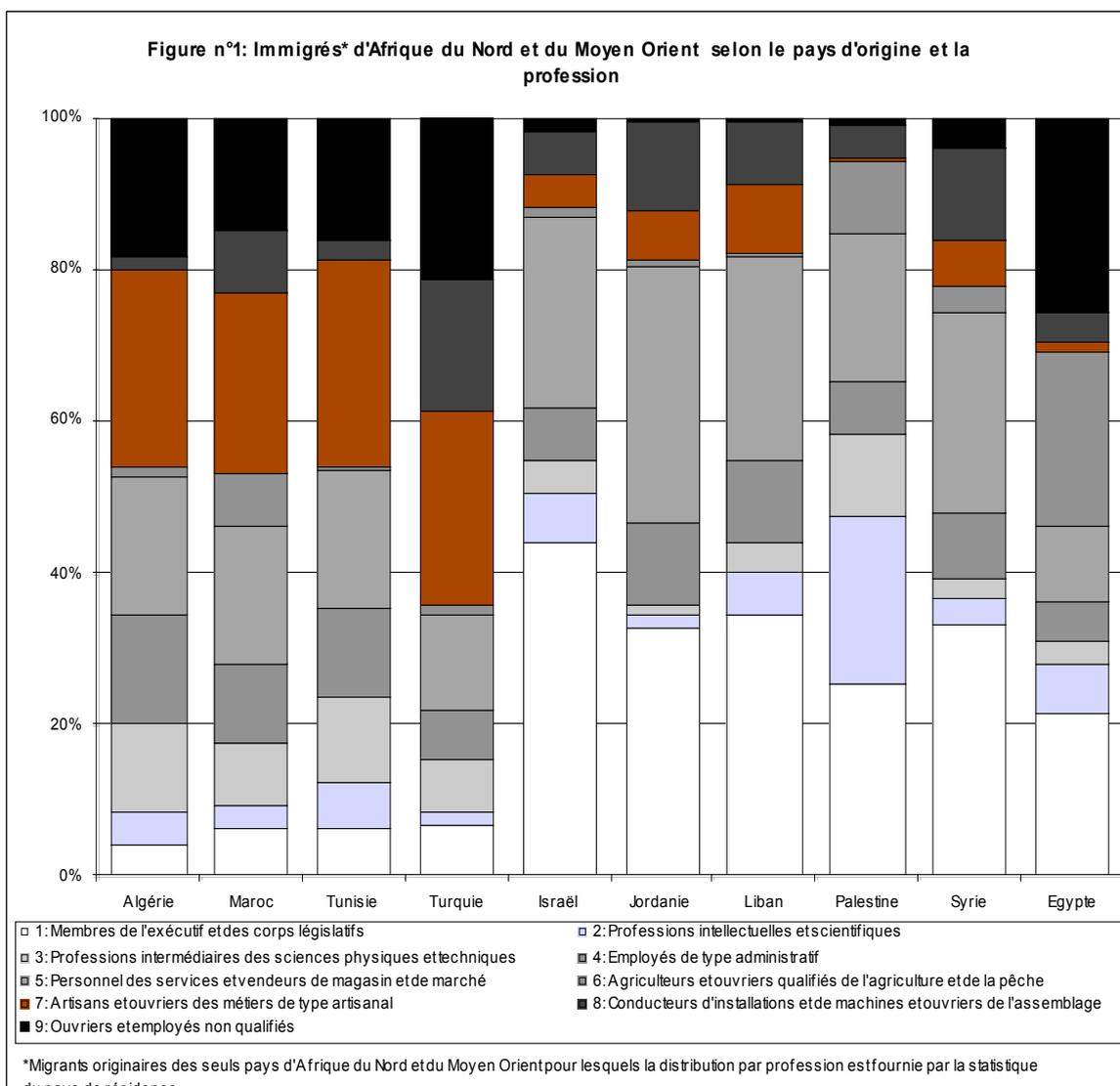
internationales de recrutement «chasseurs de têtes» aux personnes qualifiées dans le monde.

S'ajoute à cela l'apparition dans les différents pays de destination des migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient d'une classe d'entrepreneurs. Ces dirigeants issus des différentes vagues migratoires ou venus directement du pays d'origine investissent de plus en plus dans le champ de l'entrepreneuriat dans leur pays d'accueil. Il s'agit souvent de personnes qui dirigent des petites ou moyennes entreprises dans les secteurs de la distribution, le bâtiment, les nouvelles technologies. D'autres gérants ou entrepreneurs se consacrent aux échanges commerciaux avec leur pays d'origine ou le commerce ethnique ou communautaire.

Néanmoins, la population active des personnes originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient reste majoritairement composée de travailleurs occupant des emplois souvent non qualifiés. Il s'agit de métiers dans les secteurs de base tels que le bâtiment, les travaux publics, l'industrie des transformations, l'agriculture et les services. Ce recours à un personnel peu qualifié s'explique par le fait que dans ce type de métiers la recherche de la main-d'œuvre est une affaire renouvelée chaque jour, en raison des fortes demandes locales. D'autres raisons expliquent ce phénomène comme le délaissement par la main d'œuvre nationale de ces métiers parce qu'ils sont jugés trop exigeants et mal payés. Aujourd'hui, ils sont plus de 52% des travailleurs migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient qui exercent un emploi ne nécessitant aucune compétence ou qualification.

### **Composition des populations actives des migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à l'étranger : Diversification des contextes.**

Si la population active des originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient a connu un ensemble de transformations qualitatives, à travers le monde ces dernières années, il n'empêche que des disparités entre les courants migratoires apparaissent (Figure n°1). Ces disparités, qui trouvent leur justification dans les conditions historiques qui ont présidé et accompagné la naissance et la formation des différents flux migratoires en provenance d'Afrique du Nord et du Moyen Orient et de ceux qui les composent, font ressortir trois groupes qui présentent des caractéristiques communes.



**Groupe n°1 :** Il s'agit de courants migratoires formés majoritairement de personnes qui occupent des emplois de type artisanal et peu qualifié. Ces emplois qui atteignent entre 42% et 62% de l'ensemble de la population active des personnes originaires d'Algérie, Maroc, Tunisie et Turquie résidant à l'étranger concernent souvent des personnes travaillant dans les secteurs des travaux publics, l'industrie de la transformation et les services. Cette présence résulte à la fois de la permanence des demandes en main d'œuvre non qualifiée dans les pays de destination des migrants et de la structure des populations actives dans les pays d'origine des migrants. En France, Allemagne et Espagne premières destinations des migrants originaires d'Algérie, Maroc, Tunisie et Turquie les secteurs de base de l'industrie, les services et de l'agriculture forment en permanence des demandes en main d'œuvre non qualifiée. Ces demandes non satisfaites par le marché local d'emploi trouvent dans les déséquilibres du marché de l'emploi des pays historiquement pourvoyeurs de migrants une solution à leur demandes en main d'œuvre non qualifiée. Aujourd'hui, les populations actives en Afrique du Nord et en Turquie sont fortement marquées par le poids des professions non qualifiées. Les plus touchées par le chômage, ces professions sont devenues de plus en plus vulnérables : il est plus difficile aujourd'hui pour une personne non qualifiée de trouver un emploi en Algérie, Maroc, Tunisie et Turquie. Cette situation a donné lieu à un appel permanent aux personnes non qualifiées et la constitution au Maghreb et en Turquie d'un vivier de

personnes susceptibles de répondre aux demandes permanentes venues des marchés du travail des pays d'accueil des migrants. Nous pouvons parler ici de l'existence d'un potentiel migratoire parmi les personnes non qualifiées.

Reste que cette composition fortement marquée par le poids numérique des anciennes vagues migratoires ne nous renseigne pas sur les transformations récentes des migrations originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

**Groupe n°2** : Ce groupe est formé essentiellement de personnes qui exercent un emploi dans des professions supérieures et intermédiaires. Ces professions qui concernent entre 41% et 69% de la population active des personnes originaires d'Israël, Jordanie, Liban, Palestine et Syrie sélectionnent souvent des professionnels, des dirigeants et des cadres moyens des entreprises et de l'administration. Le poids de ces professions parmi les populations actives nous renseigne sur le niveau de participation des personnes qualifiées originaires de la région dans le marché international des compétences. Ce marché, dans lequel les personnes qualifiées et hautement qualifiées se déplacent plus facilement, concerne les « nouvelles destinations » des migrations originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Il s'agit souvent de destinations lointaines telles que les Etats-Unis et le Canada. Ce drainage des personnes qualifiées résulte à la fois de l'attractivité des marchés de ces marchés de l'emploi et des politiques d'immigration sélectives des pays d'accueil en Amérique du Nord.

**Groupe n°3** : Ce groupe qui concerne la population active égyptienne expatriée combine d'une part, les caractéristiques dominantes de la population active du pays d'origine à savoir le poids des professions de base souvent peu qualifiées particulièrement la main d'œuvre agricole. Il rend compte d'autre part, à travers le poids des professionnels et des dirigeants, de la participation des migrants égyptiens dans le marché international des compétences.

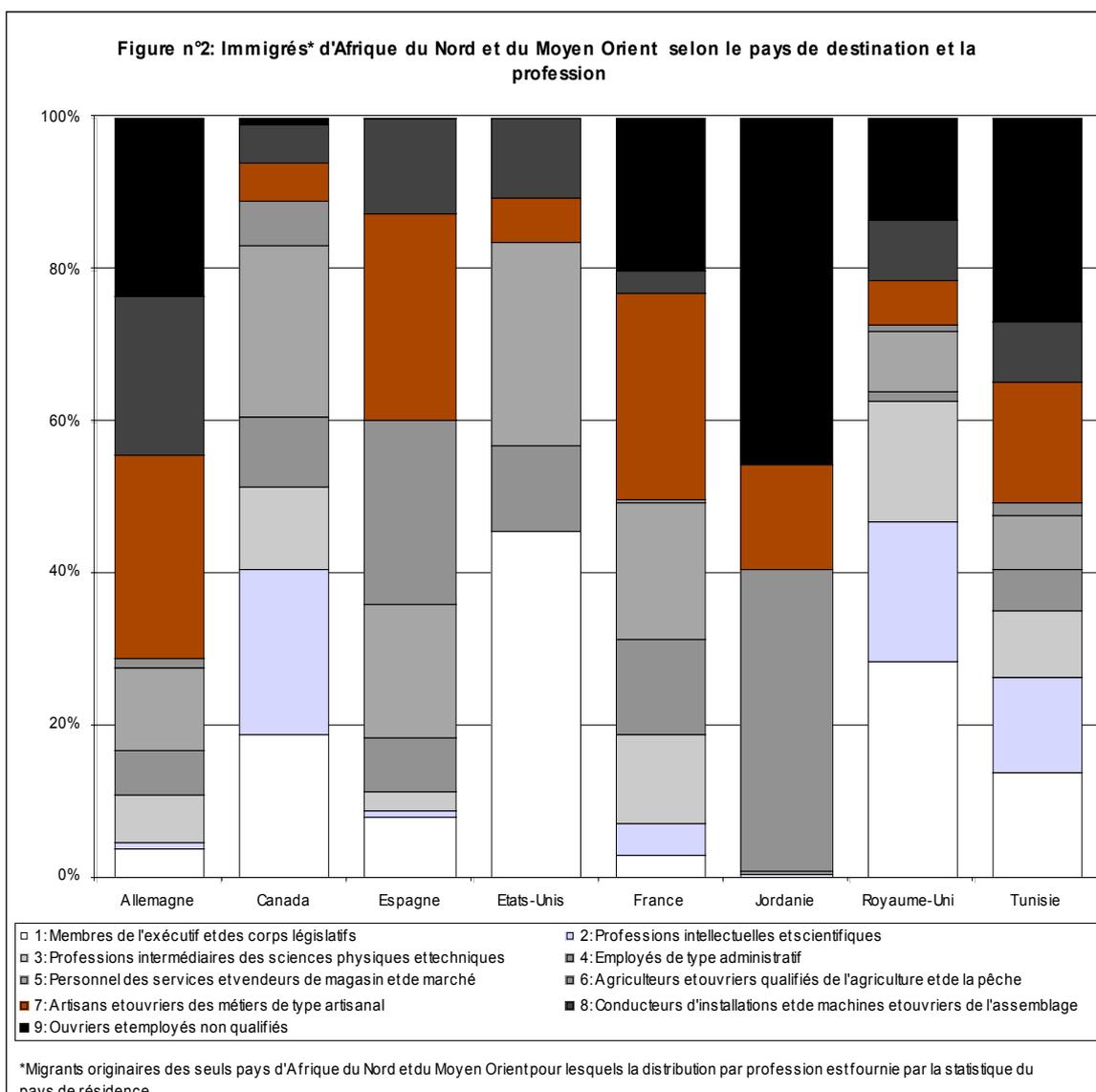
La composition de la population active égyptienne expatriée montre que le phénomène migratoire sélectionne différents types professions. La population active expatriée résulterait alors d'une interaction entre le marché d'emploi du pays d'origine et celui du pays d'accueil.

## **Les destinations des travailleurs originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient**

Aujourd'hui, les travailleurs migrants de la région ANMO émigrent vers deux types de marchés d'emploi et de qualifications. Il s'agit, d'une part, des marchés d'emploi des pays industrialisés, souvent mondialisés qu'ils soient proches ou éloignés des pays d'origine des migrants et, d'autre part, des marchés d'emploi des pays en développement voisins ou appartenant à la même région d'origine que les migrants (Figure n°2).

1) La population active des travailleurs migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à destination des pays industrialisés est dominée par la forte migration des travailleurs vers la France et l'Allemagne. Ces deux destinations traditionnelles et privilégiées de l'immigration en provenance d'Afrique du Nord et de la Turquie attirent à elles seules près de 70% de l'ensemble de la population active expatriée originaire

d'ANMO. Cette population active composée de personnes appartenant à différentes vagues migratoires est dominée par la forte présence de personnes occupant des emplois non qualifiés dans les travaux publics, les industries de transformations et les services. Ces emplois en attirant plus de 56% de la population active originaire d'ANMO en France et en Allemagne soulignent les besoins des pays industrialisés dans ces deux secteurs d'activités en main d'œuvre non qualifiée. Ils nous renseignent en outre sur le poids de ces métiers dans les mouvements migratoires entre les développés et les pays en développement.



On retrouve également les travailleurs migrants dans d'autres segments du marché du travail français et allemand. Il s'agit de personnes employées dans des professions qualifiées, semi qualifiées ou intermédiaires dans les secteurs de la santé, l'Education, et l'administration. Ces professions avec plus de 38% de la population active expatriée, mettent à jour les transformations qualitatives de l'immigration d'Afrique du Nord et de Turquie en France et en Allemagne, particulièrement l'apparition de nouveaux acteurs venus directement du pays d'origine ou de ceux qui ont connu une mobilité sociale dans leur pays de naissance ou d'accueil.

Au delà de ces deux destinations, les travailleurs migrants originaires de la région ANMO intègrent de plus en plus d'autres marchés d'emploi des pays industrialisés. Aujourd'hui, ce sont de nouveaux territoires d'immigration tels que l'Espagne en Europe et les Etats-Unis et le Canada en Amérique du Nord qui absorbent de plus en plus les travailleurs migrants originaires de la région ANMO. Toutefois, la composition de la population active dans ces « nouveaux pays » d'accueil connaît d'importantes variations d'un pays à un autre.

Aux Etats-Unis et au Canada, on constate une forte présence de travailleurs migrants originaires de la région dans des professions hautement qualifiées et intermédiaires. Cette présence qui confirme les transformations des profils des migrants originaires de la région ANMO, trouve ces justifications dans les politiques sélectives d'immigration des Etats-Unis et du Canada qui drainent les personnes qualifiées et hautement qualifiées à travers le monde et le dynamisme du marché de travail aux Etats-Unis. Le marché du travail américain qui a absorbé plus de 81%<sup>10</sup> des nouveaux migrants des pays en développement à travers le monde, sélectionne souvent des personnes qualifiées voire hautement qualifiées.

2- La migration des travailleurs originaires d'ANMO se caractérise également par le déplacement des travailleurs entre des pays à niveau de développement économique et industriel proche. Intervenant entre deux pays où les écarts salariaux ne sont pas très marqués, par exemple l'Egypte et la Jordanie, Maroc et Tunisie, cette migration sélectionne souvent des personnes très peu qualifiées travaillant dans des secteurs de base tels que l'agriculture et les industries de transformations.

Cette migration « régionale », rend de plus en plus les pays en développement à la fois pays d'accueil et pays de destination de migrants. Ainsi, la Jordanie et la Tunisie pays traditionnellement d'émigration deviennent de plus en plus des pays de destination de travailleurs migrants.

### **Les secteurs de recrutement des travailleurs migrants selon le pays d'origine et de destination : contraste entre l'Amérique du Nord et l'Europe.**

Les emplois occupés par les travailleurs originaires d'ANMO selon le pays d'origine et de destination présentent une forte segmentation entre les « anciennes » et les « nouvelles » destinations des migrants. Une dichotomie existe entre les professions exercées par les travailleurs migrants en Amérique du Nord et en Europe. Les pays arabes quant à eux présentent une hétérogénéité des profils professionnels des migrants. Les travailleurs migrants d'ANMO aux Etats-Unis, Canada et en Grande-Bretagne occupent plutôt des professions qualifiées voire hautement qualifiées. En revanche, en Europe, plus particulièrement en France et en Espagne, et dans certains pays arabes les travailleurs migrants d'ANMO constituent une main d'œuvre souvent peu qualifiée occupant des emplois défavorisés (Tableau n°6).

---

<sup>10</sup> Bureau international du travail (2004), Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, rapport VI, conférence internationale du travail, Genève, 230p

**Tableau n°6: Distribution de la population active occupée originaire\* d'Afrique du Nord et du Moyen Orient selon le pays de résidence et la profession.**

Pays d'origine	Pays de résidence	Membres de l'exécutif et des corps législatifs	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires des sciences physiques et techniques	Employés de type administratif	Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Ouvriers et employés non qualifiés	Autres	Total
Algérie	Canada	10,6	30,5	11,6	12,1	19,1	8,7	0,3	5,6	1,4	0,1	100
	Espagne	7,2	0,7	3,8	6,3	13,4	23,7	31,3	13,1	0,1	0,4	100
	Etats-Unis		44,5		17,0	20,9			12,5		5,1	100
	France	2,4	3,3	11,4	14,3	17,2	0,1	26,3	0,6	18,9	5,4	100
	Grande-Bretagne	30,6	7,3	24,1		13,9	6,2		9,2	8,7		100
	Tunisie	16,3	18,7	12,9	8,1	9,1	1,8	10,8	8,1	13,4	1,0	100
	Total		4,1	4,0	11,2	13,7	17,1	1,2	24,9	1,5	17,3	4,9
Egypte	Canada	20,4	32,7	14,3	7,9	16,6	4,5	0,2	2,9	0,4	0,1	100
	Espagne	17,9	2,6	11,6	12,9	14,1	5,5	26,8	8,0	0,2	0,5	100
	Etats-Unis		50,8		11,9	23,7	3,5		10,3			100
	Grande-Bretagne	24,0	32,1	16,2	4,3	6,0		14,7		2,7		100
	Jordanie	0,0	0,3	0,0	0,0	0,3	40,2	13,9		45,2		100
	Tunisie	20,2	18,8	11,3	3,6	5,0	1,3	27,4	3,1	8,4	0,8	100
	Total		19,6	5,9	2,8	4,8	9,3	21,1	1,2	3,5	23,4	8,5
Israël	Canada	21,7	24,2	16,0	8,7	19,1	7,4	0,3	2,1	0,6	0,0	100
	Espagne	22,2	7,5	23,8	12,7	15,1	0,8	13,1	3,2	0,4	1,2	100
	Etats-Unis		51,8		7,5	28,4	5,7		6,6			100
	Grande-Bretagne		44,4	33,4						22,2		100
	Total		44,1	6,4	4,5	7,2	25,1	1,0	4,6	5,5	1,6	0,0
Jordanie	Canada	18,9	18,7	11,6	6,6	24,9	10,8	1,5	5,4	1,2	0,4	100
	Espagne	18,1	6,4	20,2	13,2	15,8	1,5	19,9	4,1	0,3	0,6	100
	Etat-Unis		34,4		11,2	35,1	6,8		12,7			100
	Total		32,9	1,7	1,2	10,8	34,0	1,1	6,3	12,0	0,1	100
Liban	Canada	19,7	14,3	7,0	11,8	27,3	0,3	13,7	4,7	1,2		100
	Espagne	23,4	5,4	17,3	13,6	21,0	1,9	12,8	4,1	0,2		100
	Etats-Unis		44,6		10,2	28,0	6,7		10,6			100
	Grande-Bretagne	30,1		32,2		20,5		17,2				100
	Total		34,1	5,7	3,9	10,5	26,8	0,2	9,3	7,9	0,5	1,2
Maroc	Canada	17,2	25,1	13,5	8,9	22,7	7,2	0,2	4,0	1,1	0,1	100
	Espagne	8,0	0,4	2,3	7,0	17,4	24,9	26,5	12,6	0,2	0,6	100
	France	2,7	3,2	10,3	10,5	16,4	0,7	24,0	5,9	20,5	5,7	100
	Tunisie	8,0	3,7	4,4	3,1	6,0	1,3	19,0	10,0	43,7	0,6	100
	Grande-Bretagne	31,9	10,2	11,8		20,3			9,9	16,0		100
	Etats-Unis		34,4		21,6	26,4	6,0		11,7			100
	Total		6,1	3,1	8,0	9,9	17,3	6,7	20,5	7,8	14,2	6,4
Palestine	Tunise	34,2	35,6	8,2	13,7	2,7		0,7	1,4	1,4		100
	Canada	24,9	22,3	10,6	6,5	21,1	10,0	0,0	4,7	0,6		100
	Espagne	25,0	1,6	26,6	6,3	4,7	18,8	10,9	6,3			100
	Total		25,5	22,5	10,9	6,9	19,7	9,7	0,3	4,6	0,6	-0,6

Syrie	Canada	19,7	14,6	11,0	7,7	21,8	15,7	0,3	8,0	1,1	0,2	100
	Espagne	18,9	5,6	16,2	12,2	18,4	4,5	18,3	5,6		0,3	100
	Etats-Unis		39,4		9,6	28,8	7,7		14,6			100
	Jordanie	0,3	8,2	0,3		13,4				72,2	5,6	100
	Tunisie	30,2	28,1	10,1	7,9	6,5	1,1	8,6	3,2	2,9	1,4	100
	Total	33,2	3,7	2,6	8,8	26,3	3,6	5,9	12,3	3,6		100
Tunisie	Canada	14,7	33,4	8,4	9,5	20,5	8,6	0,8	3,3	0,3		100
	Espagne	12,7	2,0	10,2	11,8	20,4	5,8	24,9	10,7	0,2	1,3	100
	Etats-Unis		48,0		15,9	20,2	5,8		10,5		11,5	100
	France Grande- Bretagne	4,3	4,7	11,6	11,1	17,4	0,3	27,9	1,6	16,7	4,5	100
	Total	41,1	15,9							42,9		100
	Total	6,2	5,6	11,0	10,9	17,5	0,5	26,0	2,3	15,4	4,7	100
Turquie	Allemagne	3,7	0,9	5,8	5,6	10,6	1,2	26,2	20,1	22,7	3,2	100
	Canada	16,9	16,2	8,8	4,9	20,3	18,0	0,8	10,8	2,8	0,5	100
	Espagne	21,6	4,9	16,0	13,6	18,2	1,5	18,5	4,6	0,3	0,6	100
	Etats-Unis		46,9		11,1	21,9	6,6		13,5			100
	France Grande- Bretagne	4,1	4,4	11,4	11,1	17,0	0,3	28,0	1,5	17,7	4,5	100
	Total	36,3	8,5	9,1		7,3		2,6	18,2	17,9		100
	Total	6,6	1,7	6,5	6,6	12,1	1,1	22,0	16,7	20,6	6,1	100

\*Migrants originaires des seuls pays du sud et de l'est de la méditerranée pour lesquels la distribution par profession est fournie par la statistique du pays de résidence.

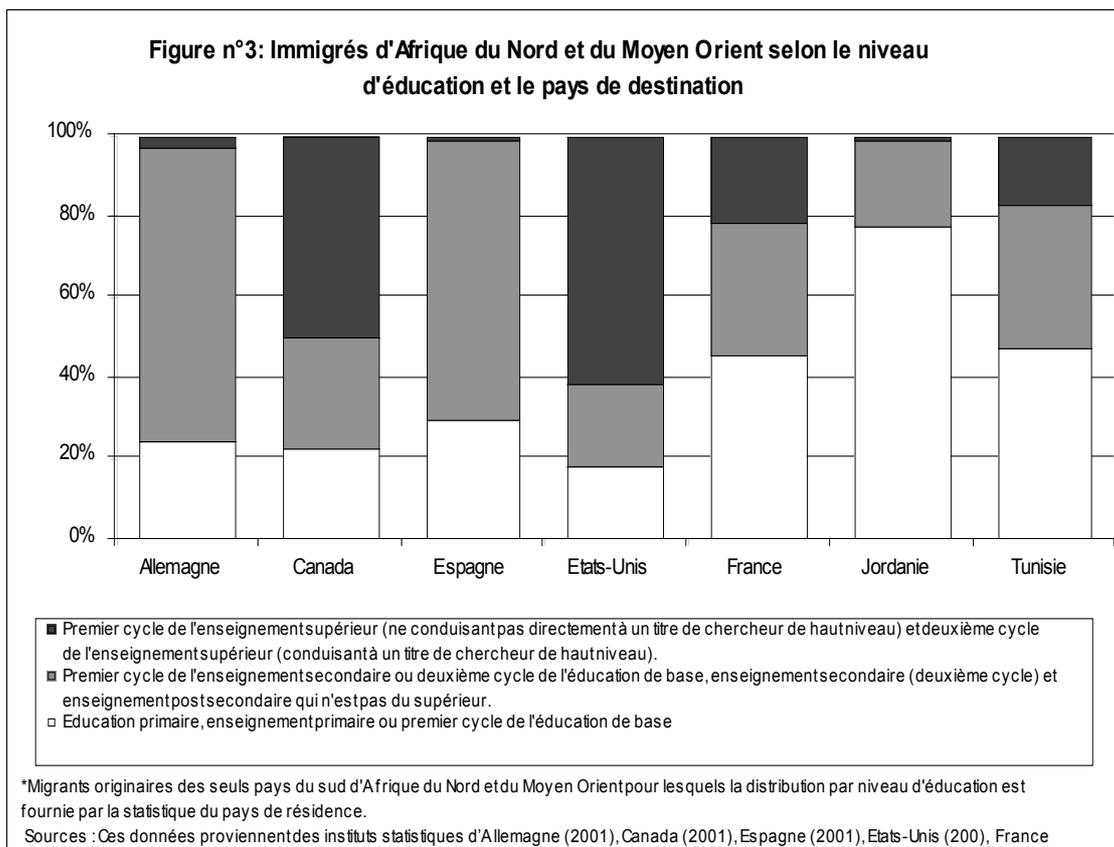
Sources : Ces données proviennent des instituts statistiques l'Allemagne (2001), Canada (2001), Espagne (2001), Etats-Unis (2001), France (1999), Grande-Bretagne (2002), Jordanie (2003 et Tunisie (2004).

Aux Etats-Unis, Canada et en Grande Bretagne entre 33% et 50% des emplois occupés par les travailleurs originaires d'ANMO, sont des professions hautement qualifiées. Il s'agit des membres de l'exécutif et des corps législatifs<sup>11</sup> et des professions intellectuelles et scientifiques. En revanche, en Allemagne, Espagne et en France près des deux tiers des emplois occupés par les travailleurs originaires d'ANMO sont des emplois peu qualifiés dans les secteurs de l'agriculture, les travaux publics et les industries de transformation. Cette segmentation des emplois entre nouvelles et anciennes destinations qui ne peut être saisie qu'à travers l'étude des flux migratoires et de ceux qui les composent, peut trouver néanmoins ces justifications dans une donnée structurelle telle que le niveau de formation et de qualification des migrants.

Des écarts de formation s'observent entre les migrants originaires d'Afrique du Nord et du Moyen Orient en Amérique du Nord et en Europe (Figure n°3). Aux Etats-Unis et au Canada, les migrants d'ANMO possèdent majoritairement des formations supérieures. Ce sont souvent des personnes hautement qualifiées venus directement du pays d'origine. Ces personnes peuvent être des cadres recrutés au pays d'origine, ou à l'étranger, d'anciens étudiants restés au lendemain de leurs études supérieures ou d'anciens diplômés des universités américaines et canadiennes revenus dans leur pays d'étude après l'échec de l'expérience du retour au pays d'origine. Il s'agit de personnes ayant bénéficiées des progrès de l'enseignement supérieur dans l'ensemble des pays d'ANMO ou ayant suivis leurs études à l'étranger ; En revanche, en Allemagne, Espagne, France, Jordanie et Tunisie les migrants d'ANMO enregistrent des déficits de

<sup>11</sup> Voir la composition de cette catégorie selon la classification du Bureau Internationale du Travail , page 5.

formation. Plus Des deux tiers des migrants possèdent des niveaux de formation de base ou secondaire. Les écarts des niveaux de qualifications entre es migrants ne dépendent pas uniquement que de données structurelles. Il faudrait chercher cela dans les fondements des politiques d'immigration des pays d'accueil, particulièrement leur attitude à l'égard de l'accueil des personnes qualifiées et hautement qualifiées originaires des pays en développement. Si en Amérique du Nord on privilégie ouvertement une « immigration sélective », de personnes qualifiées. En Europe, une autre approche de l'immigration domine. Il s'agit souvent de politiques migratoires dominées par une approche familiale en s'opposant à toute forme de sélectivité au risque de vider les pays en développement de leur compétences.



Les emplois occupés par les travailleurs migrants d'ANMO font apparaître deux types d'hétérogénéité. La première structurelle propre au marché du travail des pays de destinations des migrants, relève d'une variabilité entre secteurs et professions quel que soit le pays de destination et d'origine. Certains secteurs et professions semblent offrir plus d'emploi stables aux migrants nécessitant des qualifications élevées, d'autres emplois sans qualifications ou peu de qualifications. Cette hétérogénéité relève beaucoup plus d'une mise en évidence d'une segmentation des emplois entre groupes d'activité économique dans chaque pays de destination. Le second type d'hétérogénéité propre aux migrants repose plutôt sur une segmentation interne propre à chaque courant migratoire. Les travailleurs migrants d'une même origine nationale ne présentent pas nécessairement la même structure des emplois à l'étranger. Au contraire, d'énormes disparités apparaissent selon la destination. Ainsi, on retrouve une certaine polarisation des travailleurs migrants selon l'origine dans certaines professions hautement qualifiées ou peu qualifiées quelle que soit la destination. Cette structure dépend des flux migratoires propres à chaque courant et de ceux qui les composent.

En fait, la structure des emplois occupés par les travailleurs migrant dépend à la fois de l'offre d'emploi des pays de destination et des profils professionnels des migrants. La forte concentration des travailleurs d'ANMO en Allemagne, Espagne, et en France dans les secteurs des travaux publics, les industries de transformations, l'agriculture et les services atteste avant tout du dynamisme de ces secteurs dans chacune de ces pays. Il s'agit des secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi au niveau national, ou ceux qui ont le plus générés d'emplois ces dernières années. En France et en Allemagne, ce sont les services, travaux publics et les industries de transformations qui recrutent le plus. En Espagne, le secteur agricole est l'un des secteurs qui attire le plus. La caractéristique essentielle de ces secteurs est en effet la permanence des besoins en main d'œuvre. A l'opposé, en Amérique du Nord, l'offre d'emploi concerne beaucoup plus des personnes qualifiées ou hautement qualifiées. Ceci explique la forte présence de travailleurs migrants originaires d'ANMO dans des professions supérieures aux Etats-Unis et au Canada. Entre ces deux secteurs extrêmes se trouvent les emplois intermédiaires. Ces emplois dans l'administration, la santé, l'éducation, le social et la vente recrutent plus du tiers des emplois occupés par les migrants originaires d'ANMO. Ces secteurs qui partout connaissent une croissance régulière ces dernières années enregistrent des demandes permanentes en personnel semi qualifiée.

La structure des emplois occupés par les travailleurs migrants repose aussi sur l'hétérogénéité des profils professionnels et les niveaux de qualifications des migrants. Cette structure dépend de facteurs propres au pays d'origine tels que le fonctionnement du marché de l'emploi, la composition des emplois occupés, le niveau de formation et de qualification, le chômage et les niveaux des salaires.

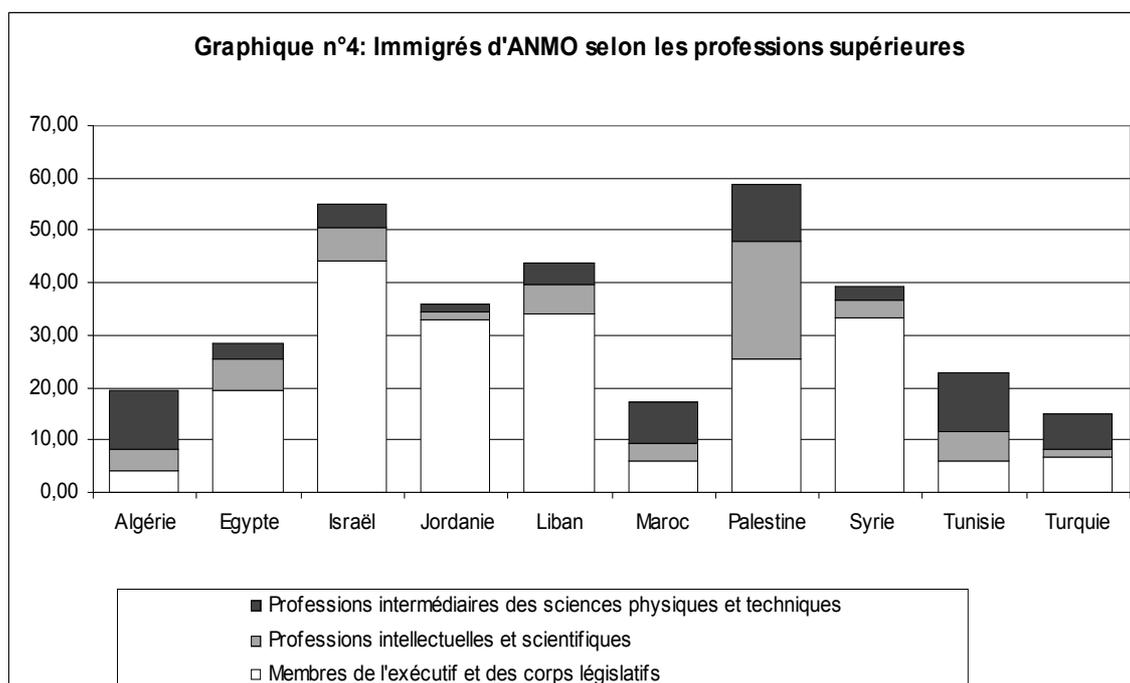
Les emplois occupés par les migrants quelle que soit leur origine nationale et leur destination font apparaître une diversification des emplois occupés. Quel que soit le pays de destination les courants migratoires se composent de personnes occupant des emplois dans différentes professions. Les emplois occupés ne concernent plus uniquement les emplois peu qualifiés ou sans qualification. Au contraire, on constate une forte présence des migrants originaires d'ANMO dans les professions dites supérieures. Aujourd'hui, la migration concerne à la fois des personnes qui occupent des professions et métiers qualifiés, peu qualifiés voire pas du tout qualifiées. Les professions supérieures autrefois exclues du champ migratoire recrutent de plus en plus de migrants. Cette tendance montre que les personnes qualifiées sont devenues aussi vulnérables face au chômage dans l'ensemble des pays d'ANMO et qu'ils sont également concernées par le phénomène migratoire. C'est une des manifestations de la mondialisation<sup>12</sup> des migrations internationales.

Selon les professions, plus particulièrement les professions qualifiées et hautement, le champs de recrutement des travailleurs originaires d'ANMO présente une certaine dualité entre l'Amérique du Nord et les pays européens. L'Amérique du Nord se distingue par la forte présence de travailleurs migrants originaires d'ANMO dans les professions les plus qualifiées et hautement qualifiées. Est-ce que cela signifie que les pays européens n'attirent pas les personnes qualifiées et hautement qualifiées originaires d'ANMO?

---

<sup>12</sup> Gildas Simon, (2002), « Les migrations internationales », *Population et Société*, Num, 382, INED.

Aujourd'hui, la migration des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés originaires d'ANMO concerne à la fois les membres de l'exécutif et des corps législatifs, les professions intellectuelles et scientifiques et les professions intermédiaires des sciences physiques et techniques. Ces catégories professionnelles sélectionnent plus particulièrement trois professions: médecins, ingénieurs et les métiers de l'enseignement. Il s'agit de « professions en crise » depuis la fin des années soixante-dix. Cette crise qui résulte de la crise du modèle étatique<sup>13</sup>, le changement de la position sociale<sup>14</sup> des médecins et ingénieurs au sein de la société et les transformations internes de l'enseignement supérieur<sup>15</sup> a donné lieu à l'apparition du chômage parmi ces professions et la dégradation des salaires pour ces professions. Ce qui a entraîné une migration exode que certains le qualifie de saignée<sup>16</sup>.



Aujourd'hui, les travailleurs migrants d'Afrique du Nord et du Moyen Orient quel que soit leur destination occupent des emplois dans différentes professions. Ces professions peuvent être qualifiées, semi qualifiées ou sans qualification. Cette extrême diversité renvoie à la fois à la diversification des profils professionnels des migrants et à la diversification des offres d'emploi ou des demandes des pays d'accueil des migrants. L'hétérogénéité des professions occupées par les migrants montre clairement que la migration sélectionne des migrants qui exercent à la fois des « bons » et « mauvais » emplois.

<sup>13</sup> Elisabeth Longuenesse (1994), « ingénieurs et médecins dans le changement social en Syrie », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n°146, p59-71

<sup>14</sup> Nader Fergani, (1994), « Médecins et ingénieurs sur le marché du travail en Egypte », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n°146, p41-47

<sup>15</sup> Hocine Khelfaoui, (2003), « Le champ universitaire algérien entre pouvoirs politiques et champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, p.34-46

<sup>16</sup> Tahar Hani, (1997), « exode des cerveaux au Maghreb : la profonde saignée », *Afrique Education*, n°31.

**Annexe n°1: Immigrés au Canada selon le lieu de naissance, la situation matrimoniale, la nationalité et le sexe, 2001(en pourcentage)**

Lieu de naissance	Situation matrimoniale	Hommes			Female		
		Population totale	nationalité canadienne	Autres nationalités	Population totale	nationalité canadienne	Autres nationalités
Algérie	Total - État matrimonial	57,40	58,42	56,57	42,60	41,58	43,43
	Célibataire (jamais marié)	61,43	57,92	63,33	38,57	42,08	36,67
	Marié(e) ou union libre	55,60	59,77	51,36	44,40	40,23	48,64
	Séparé(e)	54,32	55,93	52,17	45,68	44,07	47,83
	Divorcé(e)	57,14	60,19	48,39	42,86	39,81	51,61
	Veuf(ve)	22,95	29,79	6,67	77,05	70,21	93,33
Egypte	Total - État matrimonial	53,32	53,67	51,70	46,68	46,33	48,30
	Célibataire (jamais marié)	58,83	57,81	61,08	41,17	42,19	38,92
	Marié(e) ou union libre	56,21	57,56	48,61	43,79	42,44	51,39
	Séparé(e)	53,33	52,03	52,94	46,67	47,97	47,06
	Divorcé(e)	47,16	47,39	42,86	52,84	52,61	57,14
	Veuf(ve)	12,77	13,02	10,71	87,23	86,98	89,29
Liban	Total - État matrimonial	53,91	54,22	52,31	46,09	45,78	47,69
	Célibataire (jamais marié)	63,66	63,04	66,18	36,34	36,96	33,82
	Marié(e) ou union libre	53,49	54,53	47,41	46,51	45,47	52,59
	Séparé(e)	30,93	32,03	25,00	69,07	67,97	75,00
	Divorcé(e)	38,27	38,46	36,36	61,73	61,54	63,64
	Veuf(ve)	13,09	12,97	12,68	86,91	87,03	87,32
Maroc	Total - État matrimonial	53,26	52,54	54,71	46,74	47,46	45,29
	Célibataire (jamais marié)	60,17	56,49	62,99	39,83	43,51	37,01
	Marié(e) ou union libre	53,92	55,41	49,76	46,08	44,59	50,24
	Séparé(e)	38,13	34,45	48,78	61,88	65,55	51,22
	Divorcé(e)	47,70	48,17	47,83	52,30	51,83	52,17
	Veuf(ve)	13,41	13,48	8,70	86,59	86,52	91,30
Tunisie	Total - État matrimonial	66,13	65,44	67,21	33,87	34,56	32,79
	Célibataire (jamais marié)	75,61	76,03	75,23	24,39	23,97	24,77
	Marié(e) ou union libre	62,56	63,92	59,78	37,44	36,08	40,22
	Séparé(e)	69,57	71,43	80,00	30,43	28,57	20,00
	Divorcé(e)	57,38	58,00	50,00	42,62	42,00	50,00
	Veuf(ve)	25,00	30,00	25,00	75,00	70,00	75,00
Jordanie	Total - État matrimonial	56,21	54,82	58,70	43,79	45,18	41,30
	Célibataire (jamais marié)	62,67	58,48	67,30	37,33	41,52	32,70
	Marié(e) ou union libre	53,96	55,79	50,31	46,04	44,21	49,69
	Séparé(e)	26,67	22,22	50,00	73,33	77,78	50,00
	Divorcé(e)	48,00	50,00	20,00	52,00	50,00	80,00
	Veuf(ve)	13,64	15,00	0,00	86,36	85,00	100,00
Pelestine	Total - État matrimonial	59,45	60,76	54,89	40,55	39,24	45,11
	Célibataire (jamais marié)	59,13	60,32	57,69	40,87	39,68	42,31
	Marié(e) ou union libre	63,54	64,80	57,86	36,46	35,20	42,14
	Séparé(e)	32,00	31,82	33,33	68,00	68,18	66,67
	Divorcé(e)	64,71	66,67	100,00	35,29	33,33	0,00
	Veuf(ve)	20,78	20,34	16,67	79,22	79,66	83,33
Syrie	Total - État matrimonial	51,36	51,76	50,00	48,64	48,24	50,00
	Célibataire (jamais marié)	60,64	59,74	62,41	39,36	40,26	37,59
	Marié(e) ou union libre	51,14	52,80	44,64	48,86	47,20	55,36
	Séparé(e)	32,65	33,33	30,00	67,35	66,67	70,00
	Divorcé(e)	45,37	46,15	41,18	54,63	53,85	58,82
	Veuf(ve)	13,69	14,48	8,70	86,31	85,52	91,30
Israel	Total - État matrimonial	52,83	52,55	53,90	47,17	47,45	46,10
	Célibataire (jamais marié)	55,09	55,58	53,85	44,91	44,42	46,15
	Marié(e) ou union libre	53,93	53,71	55,34	46,07	46,29	44,66
	Séparé(e)	50,00	50,00	55,56	50,00	50,00	44,44
	Divorcé(e)	34,75	34,65	40,00	65,25	65,35	60,00
	Veuf(ve)	5,66	6,12	0,00	94,34	93,88	100,00

Turquie	Total - État matrimonial	53,90	53,16	55,28	46,10	46,84	44,72
	Célibataire (jamais marié)	60,87	54,76	67,01	39,13	45,24	32,99
	Marié(e) ou union libre	55,39	57,77	50,15	44,61	42,23	49,85
	Séparé(e)	48,08	47,44	46,15	51,92	52,56	53,85
	Divorcé(e)	53,85	55,08	48,65	46,15	44,92	51,35
	Veuf(ve)	14,89	16,50	2,78	85,11	83,50	97,22

Source: Statistiques Canada, Tabulations spéciales Carim.

**Annexe n°2: Immigrés d'Afrique du Nord et du Moyen Orient résidant en Espagne en 2001 selon la date d'entrée.**

date d'arrivée	Total	Algérie	Egypte	Israel	Jordanie	Liban	Maroc	Palestine	Syrie	Tunisie
TOTAL	1548941	20915	1199	634	753	964	244630	159	1402	771
2001	240178	2789	106	109	61	89	26644	14	143	67
2000	227679	2513	119	50	64	61	26438	15	147	58
1999	188786	3100	136	77	70	92	30662	27	146	74
1998	116367	2021	110	42	48	42	24679	14	78	75
1997	74420	1118	54	30	30	34	16509	10	63	47
1996	62689	874	43	33	38	26	13748	15	67	40
1981-1990	195970	2232	194	113	157	292	37662	24	283	145
1971-1980	121269	1401	113	42	86	86	15341	10	116	78
1961-1970	57910	932	76	17	53	36	6751	8	77	40
Avant 1961	62514	458	41	29	34	60	5793	5	63	21

Source Recensement de la population, 2001.

**Annexe n°3: Etrangers selon l'année d'arrivée et la nationalité, 1999.**

Année d'arrivée	Total	Algériens	Marocains	Tunisiens	Turcs
Ensemble	3.258.539	475.216	506.305	153.574	205.589
Non-réponses	1.080.653	159.861	202.258	65.257	85.012
De 1900 à 1944	39.349	2.060	786	218	282
De 1945 à 1959	154.412	48.360	3.866	2.860	187
De 1960 à 1974	659.511	112.225	92.098	33.817	18.103
1975	36.478	5.443	7.332	1.920	3.227
1976	40.573	6.196	9.572	2.366	4.310
1977	34.379	6.141	8.524	2.124	3.089
1978	37.291	7.176	8.098	2.737	3.466
1979	44.860	8.290	9.289	3.174	4.617
1980	62.697	10.601	11.664	5.322	7.480
1981	49.577	8.770	10.539	2.959	4.609
1982	49.254	7.164	11.902	2.593	4.926
1983	43.839	5.232	9.511	1.961	4.993
1984	38.629	3.714	7.838	1.463	3.322
1985	37.069	3.247	6.524	1.358	3.043
1986	39.560	3.279	6.875	1.565	3.804
1987	42.221	3.592	6.606	1.673	4.399
1988	50.731	4.785	8.830	1.922	5.179
1989	73.840	8.004	13.007	2.613	7.425
1990	76.059	8.868	13.790	2.361	5.175
1991	65.642	7.272	10.100	1.566	4.634
1992	76.442	8.568	9.377	1.703	4.207
1993	58.423	7.674	6.928	1.371	3.701
1994	55.809	6.255	5.557	1.400	3.189
1995	53.807	4.131	4.347	1.265	2.920
1996	56.064	4.056	5.079	1.538	2.466
1997	68.244	4.874	5.893	1.576	3.026
1998	109.416	7.691	8.694	2.463	3.935
1999	23.710	1.687	1.421	429	863

Source : recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

**Annexe n°4: Membres de famille (a) de travailleurs permanents salariés étrangers entrés en France, selon la nationalité du travailleur, de 1947 à 1999**

Années	Ensemble des nationalités	Algériens (c)	Marocains	Tunisiens	Turcs
1947	4.930	///	n.d.	n.d.	n.d.
1948	25.822	///	n.d.	n.d.	n.d.
1949	26.597	///	n.d.	n.d.	n.d.
1950	8.782	///	n.d.	n.d.	n.d.
1951	5.283	///	n.d.	n.d.	n.d.
1952	6.616	///	n.d.	n.d.	n.d.
1953	4.882	///	n.d.	n.d.	n.d.
1954	4.101	///	n.d.	n.d.	n.d.
1955	4.647	///	n.d.	n.d.	n.d.
1956	5.951	///	n.d.	n.d.	n.d.
1957	8.851	///	n.d.	n.d.	n.d.
1958	11.510	///	n.d.	n.d.	n.d.
1959	8.832	///	n.d.	n.d.	n.d.
1960 (b)	23.693	///	n.d.	n.d.	n.d.
1961	43.454	///	n.d.	n.d.	n.d.
1962	47.028	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1963	43.580	n.d.	970	n.d.	75
1964	47.293	n.d.	1.406	1.327	87
1965	55.429	n.d.	2.364	2.263	144
1966	54.145	n.d.	2.750	1.737	178
1967	54.479	n.d.	3.241	2.012	175
1968	55.812	n.d.	4.514	2.665	232
1969	57.333	484	4.296	2.944	265
1970	80.952	3.123	5.925	3.731	359
1971	81.496	4.052	6.939	3.962	763
1972	74.955	4.054	9.041	4.223	1.169
1973	72.647	5.421	12.075	4.763	2.732
1974	68.038	5.663	13.798	4.347	5.551
1975 (d)	51.824	4.249	10.801	3.871	6.991
1976 (d)	57.377	5.832	17.969	4.194	8.927
1977(d)	52.318	6.365	16.521	4.101	7.303
1978(d)	40.123	5.565	12.218	3.837	5.697
1979 (d)	39.300	6.619	12.007	3.449	6.267
1980 (d)	42.020	7.902	13.602	3.380	7.084
1981 (d)	41.589	7.166	14.225	3.526	7.385
1982 (d)	47.396	9.094	16.847	4.108	5.897
1983 (d)	45.767	8.058	14.319	4.079	6.620
1984 (d)	39.621	7.305	10.816	3.155	5.418
1985 (d)	32.545	6.104	8.613	2.339	4.327
1986 (d)	27.140	5.219	7.720	2.233	4.267
1987 (d)	26.769	5.206	7.999	2.413	4.608
1988 (d)	29.345	4.666	10.069	2.663	4.657
1989 (d)	34.594	5.811	12.777	2.753	5.191
1990 (d)	36.949	6.641	13.667	2.780	4.713
1991 (d)	35.625	5.666	12.557	2.942	5.106
1992 (d)	32.665	5.039	11.343	2.557	4.661
1993 (d)	32.435	5.331	9.932	2.055	4.589
1994 (d)	20.646	2.885	5.737	1.182	3.265
1995 (d)	14.360	2.508	3.628	802	2.375
1996 (d)	13.889	2.852	3.508	894	2.059
1997 (d)	15.535	3.076	4.032	841	2.551
1998 (d)	21.690	4.962	5.719	1.306	2.639
1999 (d)	21.762	4.137	5.919	1.513	2.581

n.d. : donnée non disponible.

(a) Yougoslaves, Croates, Slovènes, Macédoniens, ex-Yougoslaves.

(b) Avant 1960, la prise en compte des membres des familles par l'Office des Migrations Internationales portait sur les seuls travailleurs entrés par la procédure régulière et non sur ceux dont la situation avait fait l'objet de régularisation.

(c) L'Office des Migrations Internationales contrôle l'entrée des familles de travailleurs algériens, mais non celle des travailleurs de cette nationalité jusqu'en 1986 (Avant 1962, les Algériens étaient de nationalité française).

(d) Les familles de travailleurs ressortissants de l'Union européenne entrent sans formalités; ces entrées restent donc inconnues. Sont concernés ici les Allemands et les Italiens à partir de 1975, les Espagnols et les Portugais à partir de 1986. A partir de ces deux dates, ceux des membres des familles qui font appel au concours de l'OMI pour entrer en France, et qui sont de ce fait dénombrés, sont inclus dans la rubrique "Autres".